

M. André Accary
CD 71
71000 Mâcon

Monsieur le Président du Conseil Départemental,

Après que Pierre & Vacances ait annoncé son renoncement au Center Parcs à Roybon, vous vous êtes réjoui dans la presse qu'en Saône & Loire des discussions se poursuivent en vue de construire celui que le promoteur voudrait édifier au cœur de la forêt du Rousset.

Nous n'imaginions pas qu'à cette occasion vous iriez tellement à contre courant des besoins actuels de lutte contre la crise environnementale ! Comme si les six ou sept années passées depuis le lancement du projet ne vous avaient pas ouvert les yeux sur l'accélération du problème climatique. Il est terrible que vous sembliez croire qu'il suffise de prononcer quelques bonnes paroles « vertes » en assemblée pour pouvoir ensuite poursuivre le bétonnage de la nature, aujourd'hui et demain comme hier.

Faut-il vous rappeler que Pierre & Vacances projette de défricher près de cinquante hectares de forêt, d'en imperméabiliser vingt-cinq et de saturer la zone Natura 2000 de l'étang du Rousset de deux-mille touristes qui piétineront ces zones écologiquement fragiles en amont du bassin de l'Arconce ?

Vous a-t-il échappé que le Center Parcs prévu consommerait quotidiennement 500 m³ d'eau, brûlerait des calories en masse pour maintenir sa piscine géante à 29°C du 1^{er} janvier au 31 décembre qu'il gèle sur le charolais ou que l'on y subisse des canicules ? Avez-vous calculé les tonnes de CO² dégagées par la circulation sur nos routes en quatre vagues chaque semaine de sept cents voitures ?

Ces gaspillages et cette mise en péril des ressources naturelles, particulièrement en eau vous laissent-ils indifférent pour que vous osiez proclamer « *ce genre de projet c'est toujours une bonne chose* » ?

Non, quand les sécheresses et toutes les difficultés qui y sont liées se succèdent d'années en années et d'arrêtés préfectoraux en arrêtés préfectoraux, restreignant l'usage de l'eau pour les habitants de S&L en particulier pour les jardins et les cultures, ce n'est pas « *une bonne chose* » que de poursuivre et amplifier cette trajectoire par la privatisation et la commercialisation de la nature sous la pression d'une multinationale du tourisme.

C'est au contraire nous conduire au désastre que de croire qu'aujourd'hui tout peut continuer comme avant en se contentant d'affubler les mêmes projets et les mêmes démarches de quelques bonnes paroles verdissantes. Vous le savez aussi bien que nous, Pierre & Vacances est un spécialiste du *greenwashing* prétendant amener le public à découvrir - en payant - la nature alors même que son activité principale consiste à bétonner les espaces naturels qui tombent dans son escarcelle.

Il ne suffira donc pas que vous soyez « *attentif à la présentation de leur nouveau projet à l'automne* » comme vous l'avez déclaré pour que celui-ci devienne acceptable. Un Center Parcs au Rousset, quelques soient les améliorations de sa présentation, resterait une verrue destructrice sur ce territoire dont vous prétendez prendre soin. Ses habitants attendent de vous d'autres attentions, en conformité avec leurs besoins fondamentaux de protection de l'environnement et de la biodiversité, en danger là comme ailleurs.

Pour notre part, nous resterons en tout cas mobilisés, de façon à ce que grand projet inutile et dévastateur ne vienne pas ruiner un peu plus nos espoirs de bifurcation vers des réalisations où la vie l'emporterait sur l'économie et la finance.

Dans le cadre des discussions que vous annoncez avec l'état-major de l'entreprise bétonneuse, vous pourrez lui faire savoir qu'en cas de dépôt de dossier, l'ensemble des associations et collectifs environnementaux opposés au Center Parcs seront présentes pour défendre cette zone naturelle contre leurs funestes intentions.

Il sera utile de préciser à leur PDG que si le Tribunal Administratif a conclu que les documents d'urbanisme actuels protégeaient suffisamment cet espace *sur le papier*, il ne dispose pas pour autant d'un blanc-seing puisque nous agirons de façon à ce que ces protections soient scrupuleusement appliquées *sur le terrain*.

Dans cette optique, nous ne doutons pas un seul instant que les même causes produisant les mêmes effets, la conclusion au Rousset ressemblera à celle de Roybon ... comme deux gouttes d'eau !

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations vigilantes.



Savoir-Comprendre-Agir

Association Loi 1901

Membre de la Coordination

Center Parcs Ni Ici Ni Ailleurs

sca@citoyliens.net